

<p><b>Annexe 19 : RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ ÉCONOMIE-GESTION (CAPET)</b></p>
---

<b>Préambule général .....</b>	<b>1</b>
<b>Préambule de la discipline .....</b>	<b>3</b>
<b>1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S) .....</b>	<b>4</b>
1.1. Économie (15 à 20 %).....	4
1.2. Droit (15 à 20 %).....	6
1.3. Management (15 à 20 %) .....	8
1.4. Sciences de gestion (30 à 40 %) .....	9
1.5. Développer des compétences didactiques communes à toutes les disciplines d'économie-gestion (10 à 20 %) .....	13
<b>2. BLOC 2 – ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D'EXERCICE POUR VISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES .....</b>	<b>15</b>
2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves .....	15
2.2. Mettre en œuvre son enseignement .....	16

2.3.	Contribuer aux éducations transversales.....	17
2.4.	Accompagner le parcours de l'élève .....	18
2.5.	Contribuer à la qualité du climat scolaire .....	19
2.6.	Enseigner en voie professionnelle (15 à 20 % du bloc 2).....	19
<b>3.</b>	<b>BLOC 3 – DEVENIR ACTEUR DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION .....</b>	<b>21</b>
3.1.	Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république.....	21
3.2.	Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation .....	22
3.3.	Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action .....	23
3.4.	Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale .....	23
3.5.	Construire des relations de qualité avec les familles.....	23
3.6.	Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance .....	24
<b>4.</b>	<b>BLOC 4 - S'INSCRIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL .....</b>	<b>25</b>
4.1.	S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles .....	25
4.2.	S'inscrire dans un collectif professionnel.....	25
4.3.	Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel.....	25

## Préambule général

Le référentiel de formation a été élaboré en cohérence avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013), qui reste la référence tout au long du parcours professionnel pour la titularisation, l'accompagnement et les rendez-vous de carrière. Le référentiel de formation, quant à lui, a pour fonction de servir d'appui à l'élaboration par les opérateurs de formation, en particulier les universités, des maquettes de formation et de définir les contenus d'enseignement. Il structure le continuum de formation des professeurs du second degré de la licence aux trois années suivant la titularisation. Il vise le développement progressif des compétences professionnelles en construisant une culture générale et professionnelle large, appuyée sur la recherche afin de former des enseignants éclairés.

Le premier cycle universitaire (licence, titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation) conduit les étudiants à maîtriser, au niveau requis pour le concours, la ou les discipline(s) enseignée(s) dans le second degré. La perspective professionnelle invite les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement secondaire à engager une réflexion sur les missions du professeur, ses droits et ses devoirs ainsi que sur les enjeux de l'enseignement dans le second degré. Le master « Enseignement et éducation professorat du second degré » a vocation à former en deux ans les lauréats des concours de recrutement du second degré (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP). Le master vise la capacité à mobiliser des savoirs académiques et des compétences professionnelles afin d'agir de façon autonome dans la plupart des situations professionnelles, en s'intégrant dans un collectif. La formation doit répondre aux besoins des lauréats quel que soit leur parcours antérieur et proposer les adaptations nécessaires. En master, tout en poursuivant le renforcement des savoirs disciplinaires, l'enjeu principal réside dans la capacité à outiller les futurs professeurs du second degré afin qu'ils soient en mesure de concevoir des séquences d'enseignement pour faire apprendre et progresser tous les élèves et réduire les inégalités scolaires.

La voie professionnelle présente des spécificités avec le double objectif de préparer à l'insertion professionnelle immédiate et à la poursuite d'études. La formation des titulaires du CAPLP se doit d'intégrer ces dimensions. Une partie spécifique du bloc 2 « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves » leur est consacrée pour un nombre d'heures compris entre 15 % et 20 % de l'horaire total du bloc. Cette formation spécifique ouverte à tous les lauréats des concours ayant un intérêt pour la voie professionnelle et ceux susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs, s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours des étudiants. De plus, tous les lauréats du CAPLP, qu'ils se destinent à la prise en charge d'enseignements généraux ou professionnels, sont incités à réaliser un stage en entreprise dans le cadre du master. Pour les lauréats de CAPLP appelés à intervenir dans les enseignements professionnels, ce stage se déroulerait, de préférence, au sein d'une organisation du secteur professionnel en lien avec la filière de formation de l'option du concours.

Dans tous les parcours, le master prévoit des stages en établissement scolaire : dans ce cadre, l'analyse de pratiques professionnelles joue un rôle majeur dans le processus de formation. Enseigner n'est pas un métier solitaire, mais repose sur un important travail en équipe, qui implique le développement des compétences collaboratives indispensables. En outre, au cours de la formation, les lauréats réalisent un mémoire de master fondé sur le traitement scientifique d'un objet professionnel, en lien avec l'exercice du métier de professeur. Au travers de ce mémoire, ils s'approprient de manière active des résultats issus de la recherche et acquièrent une rigueur scientifique qui va de pair avec l'éthique professionnelle requise.

La formation continuée qui se déroule au cours des trois années suivant leur titularisation, conduit les professeurs du second degré à prendre pleinement leur place dans un nouveau contexte d'exercice et à répondre aux besoins de leurs élèves. Celle-ci fournit à chacun des clés pour s'engager activement dans un collectif de travail déterminant pour l'exercice du métier d'enseignant. Elle vise un développement professionnel continu et l'approfondissement des compétences et des

connaissances relatives aux différents axes du référentiel. La formation continuée a pour objet d'affiner les gestes professionnels de l'enseignant et de répondre, dans un cadre individuel et collectif, aux besoins de tous les élèves dans la diversité des situations professionnelles rencontrées.

Ce sont donc ainsi huit années de formation qui se dessinent et se structurent selon les trois niveaux suivants :

Niveau de maîtrise des compétences	Description
<b>Niveau 1</b> (colonne de gauche du référentiel) – entrée en master « Enseignement et éducation professorat du second degré »	Maîtriser les savoirs académiques attendus au concours, appréhender les enjeux de l'enseignement secondaire et engager la réflexion sur le métier.
<b>Niveau 2</b> (colonne de droite du référentiel) – fin de master « Enseignement et éducation professorat du second degré »	Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif.
<b>Niveau 3</b> (en fin de chaque bloc du référentiel) – Fin de formation continuée (3 <sup>e</sup> année post-titularisation)	Exercer les compétences professionnelles en répondant aux besoins de tous les élèves et en s'engageant dans un collectif de travail.

Le référentiel est organisé autour de ces trois niveaux et selon quatre blocs de compétences :

- Bloc 1 – S'approprier et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)
- Bloc 2 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves
- Bloc 3 – Devenir acteur du service public d'éducation
- Bloc 4 – S'inscrire dans une perspective de développement professionnel.

Ces blocs structurent une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré. La mise en œuvre de la formation doit donc permettre de tisser des liens entre les différents blocs de compétences, afin de permettre aux futurs professeurs du second degré de développer une vision systémique du métier et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité. Afin de tenir compte des spécificités propres à chaque discipline, le bloc 1 peut être amené à évoquer sous un angle disciplinaire les points présentés dans les trois autres blocs.

Cette construction progressive s'appuie sur des enseignements et des stages qui placent le réel des classes et des établissements scolaires au cœur de la formation. Partie structurante de la formation, les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte progressive du métier.

## Préambule de la discipline

Les enseignements d'économie et gestion en lycée technologique ont vocation à former des élèves à la compréhension des règles et des mécanismes qui régissent le fonctionnement de la société et des organisations et les rapports entre leurs membres, et à les sensibiliser aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la croissance et au développement. Il s'agit également de préparer les élèves à une poursuite d'études et de former de futurs citoyens.

Centrés sur l'étude et l'analyse du fonctionnement des organisations, ces enseignements nécessitent l'acquisition d'un tronc commun, qui repose sur les disciplines constitutives de l'économie et gestion : le droit, l'économie, le management, et les sciences de gestion et numérique.

Les lauréats du concours du CAPET « économie gestion » sont évalués sur la base de ces disciplines et ont choisi une spécialité en fonction de leur formation initiale en licence : **communication, organisation et gestion des ressources humaines, comptabilité et finance, marketing ou gestion des activités touristiques**. Le CAPET d'économie et gestion évalue la maîtrise de ces différents champs disciplinaires par des candidats dont les parcours sont diversifiés. Certains ont suivi une formation généraliste (licence d'économie et gestion, BUT, CPGE), d'autres une formation centrée sur un domaine particulier (droit, économie, AES, domaines professionnels avec les BUT et les licences professionnelles).

### Périmètre d'enseignement de la discipline

Les lauréats du CAPET doivent disposer des connaissances nécessaires pour assurer les enseignements de droit et économie en classe de première et de terminale et de sciences de gestion et de management en classe de première de la série « sciences et technologies du management et de la gestion » et la partie enseignement commun des programmes de management sciences de gestion et numérique (MSDGN) enseignée en classe terminale de la série STMG. Les lauréats doivent également être en mesure d'assurer le programme de « culture économique, juridique et managériale » (CEJM) commun à plusieurs spécialités de BTS.

De fait, la formation en master doit intégrer une consolidation sur la base du programme du concours dans toutes les disciplines, afin que les lauréats du concours confortent un socle commun à l'économie et gestion indispensable pour enseigner les différentes disciplines dans la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) ou en BTS. Cette consolidation peut être mise en œuvre différemment selon les parcours antérieurs des candidats. Cela nécessiterait un positionnement de chacun des étudiants, afin de définir ses besoins de formation selon son parcours antérieur.

### Visées de la formation des enseignants dans la discipline

Le référentiel de formation du Master se structure autour des différentes disciplines. Pour chacune d'entre elles, le programme doit permettre d'atteindre deux objectifs essentiels :

Le premier est un renforcement notionnel, dans le prolongement des attendus du concours. Il s'agit d'assurer la consolidation évoquée précédemment si elle se révèle nécessaire, d'aborder des thématiques nouvelles, et d'approfondir certaines notions travaillées antérieurement. Ce renforcement notionnel est proposé en lien avec les programmes de la série STMG et les référentiels de BTS. Il s'agit également de favoriser l'acquisition, pour l'enseignant, de compétences méthodologiques propres au droit, à l'économie, au management et aux sciences de gestion. Ces compétences méthodologiques doivent servir à élaborer des séquences ainsi que des évaluations cohérentes et conformes aux attendus des programmes et référentiels. Pour les élèves ou les étudiants, ces compétences constituent des objets d'apprentissage souvent évalués aux examens.

Un second objectif est le développement de compétences didactiques et pédagogiques. Dans une perspective d'enseignement en STS, le référentiel de formation de Management et de sciences de gestion offre une spécialisation au choix de l'étudiant. Elle peut prendre appui sur des modules de formation de masters spécialisés de l'université. En particulier, cet objectif doit permettre aux futurs professeurs de prendre en compte la dimension technologique de la formation dispensée aux élèves. Cette dimension technologique de la formation permet de mieux comprendre le fonctionnement et les décisions des organisations en mobilisant des situations réelles, au besoin simplifiées pour des raisons didactiques ou pédagogiques, des notions et démarches de gestion ainsi que les outils et ressources d'environnements numériques adaptés.

### Enjeux de l'enseignement de la discipline

L'étendue du champ notionnel du management et des sciences de gestion justifie un poids renforcé de cet enseignement dans le référentiel de master. Il est composé d'un tronc commun et de spécialités du concours. Ce tronc commun est nécessaire pour appréhender la diversité et la complexité des organisations, analyser leur fonctionnement et comprendre leur environnement économique et juridique. Les enseignements d'économie et de gestion sont ancrés dans la réalité des organisations et dans les évolutions sociales, économiques, juridiques et technologiques de leur environnement. Si la formation des élèves privilégie la mise en situation dans des cas concrets, elle ne se réduit pas à un empilement d'études de cas. Chaque situation renvoie à des théories, à des concepts, à des démarches dont l'étude programmée (en amont ou en parallèle du cas étudié) constitue la progression pédagogique de l'enseignant. Dans cette perspective, il est vivement recommandé de réaliser un stage d'observation dans une organisation privée, publique, y compris à but non lucratif afin d'en améliorer la connaissance, d'en percevoir les tensions et la complexité.

## 1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

<b>1.1. Économie (15 à 20 %)</b>	
<b>Attendus à l'entrée en master</b>	<b>Attendus en fin de master</b>
<p><b>Maîtriser les savoirs disciplinaires des programmes d'économie enseignés</b> au baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions économiques du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur, traités au niveau licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'économie</li> <li>• Les agents économiques et les différents types de biens et services</li> <li>• Les échanges économiques</li> <li>• Les grandes problématiques économiques</li> <li>• Le circuit économique</li> <li>• Microéconomie</li> <li>• Les décisions du consommateur et de producteur</li> <li>• La combinaison des facteurs de production</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire et méthodologique</b> Approfondir les contenus disciplinaires nécessaires pour mieux comprendre la portée de la discipline, les notions et les démarches pour accompagner les élèves dans la construction d'une culture solide et former un esprit critique. Les travaux de la recherche seront mobilisés sur des champs spécifiques de la discipline ou ses enjeux didactiques.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires en économie présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du candidat</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires pour assurer l'enseignement du programme d'économie de la série STMG et du programme de CEJM en classes de STS</b></p>

- L'arbitrage entre consommation et épargne
- Le degré de concurrence selon les marchés, le fonctionnement des marchés et la fixation des prix
- Le marché du travail
- Macroéconomie
- La mesure de la production et ses prolongements
- La création de la richesse produite et sa répartition
- La dynamique de la répartition des revenus
- Le pouvoir d'achat des ménages, la structure de consommation des ménages
- Activité et chômage, l'offre et la demande de travail, la politique de l'emploi
- L'intervention de l'État, défaillances des marchés et défaillances de l'État
- Les politiques économiques de l'État et de l'Europe
- Les politiques sociales
- Les sources d'une croissance économique soutenable
- La réduction de la pauvreté et le rôle de l'éducation et de la formation
- Les transformations du commerce mondial, les politiques commerciales
- Une organisation mondiale pour gérer les différends entre États dans les échanges internationaux
- Les modalités de financement de l'activité économique

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence

- Les éléments fondamentaux d'économie monétaire
- Les éléments fondamentaux d'économie du numérique
- Les relations entre l'entreprise et son environnement économique
- Le rôle de l'État dans la régulation économique
- Les évolutions du marché du travail
- Les effets et les enjeux de la mondialisation de l'économie : la gouvernance mondiale et ses limites, les biens publics mondiaux, les politiques d'attractivité

### **Développer des compétences méthodologiques pour construire des séquences d'enseignement en économie**

- Rechercher une information ou des statistiques pertinentes dans des documents fiables (lire et comprendre le document quelle que soit sa forme, trier, classer et valider les informations).
- Synthétiser les informations prélevées.
- Organiser l'exposé écrit de ces informations.
- Analyser ces informations au regard des notions économiques acquises.
- Avoir un regard critique sur les documents porteurs d'informations.
- Développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances.
- Repérer et analyser des faits d'actualité économique (outils de veille, notes de conjoncture, articles de presse spécialisée).

### **2 - Développer des compétences didactiques dans la discipline « économie »**

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage d'observation (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) mobilisant des documents économiques de première source.
- Mobiliser les grands enjeux économiques et sociaux pour donner sens à son enseignement.
- Apporter les connaissances économiques sollicitées par l'étude des sciences de gestion et du management.
- Participer à la culture et à la formation générale de l'élève en l'amenant à s'interroger sur les enjeux économiques majeurs et à mieux les comprendre.
- Contribuer à l'éducation citoyenne de l'élève, en l'amenant à construire un discours argumenté et à développer un esprit critique.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer par son enseignement les méthodes et les compétences d'argumentation, les compétences rédactionnelles ainsi que les compétences calculatoires des élèves qui développent le sens de l'observation et la capacité d'analyse des phénomènes économiques, avec un souci de rigueur et d'objectivité.</li> <li>• Utiliser de manière pertinente des données économiques produites par les acteurs de référence (Banque de France, INSEE, ...) et développer chez les élèves les compétences d'interprétation de ces données (graphiques, tableaux).</li> </ul>
<b>1.2. Droit (15 à 20 %)</b>	
<p><b>Maîtriser les savoirs disciplinaires des programmes de droit enseignés au baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions juridiques du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur à savoir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction au droit privé et droit des personnes</li> <li>• Le droit et les fonctions du droit</li> <li>• La règle de droit</li> <li>• Les sources du droit</li> <li>• Le litige</li> <li>• La preuve</li> <li>• Le recours au juge</li> <li>• La personne juridique physique et morale</li> <li>• La capacité et l'incapacité</li> <li>• Le patrimoine</li> <li>• Le droit de propriété (biens corporels et incorporels)</li> <li>• Les droits extrapatrimoniaux</li> <li>• Droit des obligations</li> <li>• Les principes contractuels et leur évolution</li> <li>• Le processus de formation du contrat</li> <li>• L'exécution du contrat</li> <li>• Le dommage réparable</li> <li>• Les différents régimes de responsabilité</li> <li>• Les moyens d'exonération</li> <li>• Droit de l'immatériel et du numérique</li> <li>• La protection de la personne et de ses données personnelles</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire et méthodologique</b></p> <p>Approfondir les contenus disciplinaires nécessaires pour mieux comprendre la portée de la discipline, les notions et les démarches pour accompagner les élèves dans la construction d'une culture solide et former un esprit critique. Les travaux de la recherche seront mobilisés sur des champs spécifiques de la discipline ou ses enjeux didactiques.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires en droit présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du candidat</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires sur des thématiques pour assurer l'enseignement du programme de droit en classes de la série STMG et du programme de CEJM en classes de STS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments fondamentaux du droit constitutionnel : rôle du Conseil constitutionnel, institutions de la V<sup>e</sup> République, valeurs de la République</li> <li>• Droit des biens : droit réel, droit personnel, les démembrements du droit de propriété</li> <li>• Droit des obligations : les différents régimes de responsabilité, le mécanisme assurantiel</li> <li>• Droit de la distribution : éléments fondamentaux sur les contrats de distribution</li> <li>• Droit de l'immatériel, des activités numériques et de l'intelligence artificielle</li> <li>• Droit du travail : droits et obligations de l'employeur et du salarié (par des études jurisprudentielles), relations collectives</li> <li>• Droit de la consommation : l'obligation d'information précontractuelle, les pratiques commerciales interdites, les clauses abusives</li> </ul>

- La protection des actifs immatériels
  - Le commerce numérique
  - Le droit du travail
  - Les sources du droit du travail
  - Le contrat de travail et les nouvelles formes de relation de travail
  - La protection du salarié et les modifications du rapport d'emploi
  - La rupture du contrat de travail
  - Les libertés individuelles et collectives
  - L'adaptation de la relation de travail par la négociation
  - Droit des affaires et des sociétés
  - Les facteurs de choix d'une structure juridique
  - L'entreprise individuelle et les structures sociétaires (SA, SAS, EURL/SARL)
- Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

- Droit de la concurrence : le contrôle des concentrations, la concurrence déloyale, l'entente illicite, l'abus de position dominante
- Droit des affaires et des sociétés : les pouvoirs du dirigeant et du gérant, éléments fondamentaux du droit des entreprises en difficulté, les formes juridiques de l'économie sociale et solidaire (coopératives et les mutuelles)

**Développer des compétences méthodologiques pour construire des séquences en droit**

- Analyser des documents de nature juridique.
- Analyser des situations juridiques variées en mobilisant des qualifications juridiques, identifier des règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties et construire une argumentation cohérente avec la ou les solutions envisagées.
- Comprendre les évolutions économiques et sociales et l'évolution des règles de droit, et les mobiliser pour donner sens à son enseignement.
- Conduire une veille juridique sur une thématique donnée pour l'intégrer dans son enseignement : être en capacité d'utiliser le site Légifrance, les différents codes et être en capacité de s'approprier un document juridique dans sa forme initiale y compris des textes de doctrine.
- Rédiger une synthèse sur une problématique donnée en intégrant les résultats d'une veille juridique.

**2 - Développer des compétences didactiques dans la discipline « droit »**

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage d'observation (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) mobilisant des documents juridiques de première source.
- Développer des capacités d'analyse chez les élèves, prenant appui sur des raisonnements juridiques mobilisables dans le cadre de situations pratiques tirées soit de l'environnement proche des élèves, soit du fonctionnement des organisations. Il s'agit de solliciter des concepts pour qualifier ces situations, déterminer les règles applicables et proposer leur mise en œuvre afin que les élèves acquièrent une culture juridique fondée sur l'argumentation.
- Contribuer à la formation du citoyen, de l'acteur économique et social, en permettant à l'élève d'appréhender le cadre juridique dans lequel évoluent les

	<p>individus et les organisations. Il s'agit ici de donner du sens à la règle de droit et d'en percevoir l'utilité, en liaison avec les autres disciplines d'enseignement de première et de terminale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la formation générale de l'élève en lui faisant acquérir les méthodes et la rigueur nécessaires à l'expression d'une pensée éclairée et autonome. Le droit fournit à cet égard un cadre intellectuel et culturel propre à favoriser la réussite dans les études supérieures.</li> <li>• Être en capacité, selon le niveau d'enseignement, d'identifier et de présenter les enjeux juridiques d'une situation concrète ou d'une actualité ou d'une évolution législative ou réglementaire.</li> </ul>
<b>1.3. Management (15 à 20 %)</b>	
<p><b>Maîtriser les savoirs disciplinaires des programmes de management enseignés</b> en classe de première du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion » et la partie enseignement commun des programmes de management sciences de gestion et numérique enseignée en classe terminale du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Théorie des organisations</li> <li>• Management stratégique</li> <li>• Éthique et Responsabilité sociétale des entreprises</li> <li>• Fondamentaux des systèmes d'information</li> <li>• Fondamentaux de l'entrepreneuriat</li> <li>• Diagnostic stratégique</li> <li>• Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire et méthodologique</b></p> <p>Le renforcement disciplinaire vise l'identification des facteurs de contingence et des tensions auxquelles l'organisation est confrontée dans la réalisation de ses activités. Le management a une dimension stratégique et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociétale des entreprises et une exigence de transparence.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires de la discipline management en classes de première de la série STMG et en CEJM présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du candidat.</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires sur des thématiques pour assurer l'enseignement de management en classe de première de la série STMG et en CEJM</b></p> <p><b>Développer des compétences méthodologiques pour construire des séquences en management et CEJM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender les principes de la méthode des cas et des monographies (objectifs et conditions de mise en œuvre).</li> <li>• Présenter un diagnostic stratégique (interne et externe)</li> <li>• Analyser les ressources et les compétences d'une organisation.</li> <li>• Analyser les stratégies d'une organisation.</li> <li>• Identifier et formuler un problème de management.</li> <li>• Utiliser les démarches d'analyse de situations réelles à l'aide des notions adaptées.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender la complexité des organisations et les tensions inhérentes à leur fonctionnement.</li> <li>• Formaliser des processus métier et support à partir de situations réelles d'organisation.</li> </ul> <p><b>2 - Développer des compétences didactiques dans la discipline « management »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre dans son enseignement la méthode des cas et les monographies en associant management et sciences de gestion.</li> <li>• Repérer et analyser des situations organisationnelles réelles notamment lors d'un stage dans une organisation pour les exploiter en classe.</li> <li>• Accompagner les élèves à identifier et formuler un problème de management.</li> <li>• Accompagner les élèves dans l'utilisation des démarches d'analyse de situations réelles à l'aide des notions adaptées.</li> <li>• Accompagner les élèves à poser un diagnostic stratégique et à analyser les stratégies d'une organisation.</li> </ul>
<p><b>1.4. Sciences de gestion (30 à 40 %)</b></p>	
<p><b>Maîtriser les savoirs disciplinaires des programmes de sciences de gestion enseignés</b> en classe de première du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion » et la partie enseignement commun des programmes de sciences de gestion et numérique enseignée en classe terminale du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les blocs professionnels des différentes spécialités de BTS</p> <p><b>Programmes spécifiques à chacune des spécialités à choisir parmi les quatre</b></p> <p><b>1. Spécialité communication, organisation et gestion des ressources humaines</b> Maîtriser les savoirs disciplinaires du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de ressources humaines et communication – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la communication, à l'organisation, à la gestion du personnel et des ressources humaines des référentiels des BTS « Support à l'action managériale » et « Gestion de la PME ».</p>	<p><b>I – TRONC COMMUN</b></p> <p><b>1 - Renforcement disciplinaire et méthodologique</b> Le renforcement disciplinaire vise l'acquisition de connaissances, et le développement des capacités d'analyse par l'identification des facteurs de contingence et des tensions auxquelles l'organisation est confrontée, du fait de sa complexité. Parmi les tensions organisationnelles, on pourra s'interroger sur le dilemme entre l'optimisation de la performance financière et la mise en œuvre de la responsabilité sociale des organisations, sur le dilemme productivité / flexibilité, le dilemme formalisation / autonomie, ou la tension court terme / long terme.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires de la discipline en classes de première de la série STMG et du tronc commun présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du candidat</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires sur des thématiques pour assurer l'enseignement des sciences de gestion et numérique en classes de première de la série STMG et du tronc commun en terminale de la série STMG</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modèle économique de manière générique et sa dynamique</li> </ul>

Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par la maîtrise des savoirs disciplinaires des thèmes suivants :

- La fonction ressources humaines
- La gestion de l'emploi : les emplois, métiers, compétences, le recrutement et l'intégration, le management de la mobilité, des talents et des départs
- La politique de rémunération
- Le développement des compétences
- La gestion de la santé, la sécurité et le bien-être au travail
- La gestion du temps de travail
- Le dialogue social et les relations collectives
- La gestion des emplois et des parcours professionnels
- La conduite du changement et management des équipes

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

## 2. Spécialité comptabilité et finance

Maîtriser les savoirs disciplinaires du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de gestion et finance – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la comptabilité et la finance des référentiels du BTS « Comptabilité et gestion » et « Gestion de la PME ».

Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par la maîtrise des savoirs disciplinaires des thèmes suivants :

- le traitement comptable des opérations commerciales
- les opérations de fin d'exercice
- Gestion des obligations fiscales, gestion des relations sociales
- L'analyse financière
- Le contrôle de gestion
- La gestion comptable
- Le système d'information comptable et financier

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

## 3. Spécialité marketing

- Les notions de valeur et de performance et leurs différentes dimensions
- Les modèles de calcul de coût, leur objectif et leur pertinence
- La cohérence de la démarche mercatique

- La gestion des ressources humaines, financières, immatérielles
- L'intégration des nouvelles technologies et leurs conséquences
- L'organisation du travail

- Les dimensions organisationnelle, humaine et technologique d'un système d'information

- La formalisation des processus (métier et support) La transformation numérique des organisations, le rôle de l'intelligence artificielle et la place de la sobriété numérique

- La gestion des données : stockage en base de données et manipulation des données

- La gestion des risques

## Développer des compétences méthodologiques pour construire des séquences en MSDGN

- Repérer et analyser des situations organisationnelles réelles notamment lors d'un stage dans une organisation pour les exploiter en classe.

- Appréhender les principes de la méthode des cas et des monographies (objectifs et conditions de mise en œuvre).

- Formuler un problème de gestion

- Utiliser les démarches d'analyse de situations réelles à l'aide d'outils de gestion adaptés.

- Utiliser de manière pertinente les outils quantitatifs pour soutenir l'analyse de situations organisationnelles.

- Appréhender la complexité des organisations et les tensions inhérentes à leur fonctionnement.

- Maîtriser la méthodologie du projet de gestion.

- Formaliser des processus métier et support à partir de situations réelles d'organisation.

## 2 - Développer des compétences didactiques dans la discipline « sciences de gestion »

- Accompagner les élèves dans la formulation d'un problème de gestion

<p>Maîtriser les savoirs disciplinaires du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de mercatique (marketing) – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs au marketing des référentiels des BTS « Management commercial opérationnel », « Négociation et digitalisation de la relation client » et « Conseil et commercialisation de solutions techniques ».</p> <p>Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par la maîtrise des savoirs disciplinaires des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marketing stratégique et opérationnel</li> <li>• Le marketing expérientiel</li> <li>• Le marketing durable et le marketing éthique</li> <li>• Le système d'information commerciale et la digitalisation des activités commerciales</li> </ul> <p>Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.</p> <p><b>4. Spécialité gestion des activités touristiques</b></p> <p>Maîtriser les savoirs disciplinaires du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels du BTS Tourisme.</p> <p>Ces thèmes, compétences et savoirs associés doivent être traités par les candidats au niveau licence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les élèves dans la réalisation d'un projet de gestion.</li> <li>• Mettre en œuvre dans son enseignement la méthode des cas et les monographies en associant Management et Sciences de gestion</li> <li>• Concevoir des situations d'apprentissage permettant aux élèves d'appréhender les dimensions organisationnelle, humaine et technologique d'un système d'information : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les élèves dans l'identification du rôle des parties prenantes dans le système d'information (utilisateur(rice), gestionnaire du SI, informaticien(ne)) ; Mettre en œuvre un progiciel de gestion intégré, un outil de gestion de la relation client, une e-boutique, un gestionnaire de contenu (installation, peuplement, administration) pour montrer comment l'environnement technologique permet de soutenir les processus ou pour simuler les processus de gestion ;</li> <li>- Utiliser des logiciels professionnels en lien avec les contenus de programmes (tableur, notamment).</li> </ul> </li> </ul> <p><b>II - SPÉCIALITÉ RETENUE PAR LE LAURÉAT</b></p> <p><b>Renforcer les contenus disciplinaires dans la spécialité retenue par le lauréat pour construire des séquences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Spécialité communication, organisation et gestion des ressources humaines</b></li> </ul> <p>Renforcer les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la communication, à l'organisation, à la gestion du personnel et des ressources humaines des référentiels relatifs aux BTS mentionnés dans le programme du concours.</p> <p>L'étude porte en outre sur les thèmes suivants, traités au niveau master :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement des compétences</li> <li>• La santé, la sécurité et le bien-être au travail</li> <li>• La gestion du temps de travail</li> <li>• Le dialogue social et les relations collectives</li> <li>• La gestion des emplois et des parcours professionnels</li> <li>• La conduite du changement et le management des équipes</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Spécialité comptabilité et finance</b></li> </ul> <p>Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la comptabilité et la finance relatifs aux BTS mentionnés dans le programme du concours.</p> <p>L'étude porte en outre sur les thèmes suivants, traités au niveau master :</p>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux de fin d'exercice</li> <li>• L'analyse financière</li> <li>• Le contrôle de gestion</li> <li>• La gestion comptable</li> <li>• Le système d'information comptable et financier</li> <li>• Éléments de fiscalité</li> </ul> <p>• <b>Spécialité mercatique</b>  Les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs au marketing des référentiels relatifs aux BTS mentionnés dans le programme du concours.  L'étude porte en outre sur les thèmes suivants, traités au niveau master :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marketing stratégique et opérationnel</li> <li>• Le marketing expérientiel</li> <li>• Le marketing durable et le marketing éthique</li> <li>• Le système d'information commerciale et la digitalisation des activités commerciales</li> </ul> <p>• <b>Spécialité gestion des activités touristiques</b>  Consolider et approfondir les savoirs associés et les techniques professionnelles spécifiques au secteur pour construire des séquences d'enseignement en STS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration et l'exécution des contrats</li> <li>• L'accompagnement et l'animation de groupes</li> <li>• L'utilisation de supports professionnels</li> <li>• La réglementation de l'offre touristique</li> <li>• Les acteurs du tourisme</li> <li>• Utilisation des techniques et outils spécifiques nécessaires à l'élaboration d'une prestation touristique et à sa mise en marché</li> <li>• Les outils multimédias en regard des besoins des structures du secteur du tourisme</li> </ul>
--	--

## 1.5. Développer des compétences didactiques communes à toutes les disciplines d'économie-gestion (10 à 20 %)

### **Programmes et progression**

- Construire à partir du programme d'enseignement une progression pédagogique prenant en compte le niveau des élèves et les obstacles didactiques (à identifier selon les enseignements).
- Construire à partir d'un programme une progression dans la discipline susceptible de prendre en compte et de s'adapter à l'actualité et aux contextes choisis.

### **Démarche didactique : des savoirs savants aux savoirs enseignés**

- Concevoir des séquences ancrées dans le réel et des environnements technologiques, en posant un questionnement/une problématique qui mènera au développement d'un argumentaire, à partir de ressources le plus réelles possible (documents originaux, qu'ils soient économiques, juridiques ou issus des organisations).
- Contextualiser et favoriser les contenus, les situations analytiques.
- Intégrer le numérique dans la conception et la mise en œuvre des séances d'enseignement à chaque fois que cela permet de rendre l'enseignement plus efficace.

### **Raisonnement des élèves, difficultés, obstacles aux apprentissages**

- Rendre accessible son enseignement à tous les élèves par la prise en compte des besoins partagés et des besoins spécifiques.
- Repérer et traiter les difficultés spécifiques des élèves dans la discipline.

### **Évaluation des acquis des élèves dans la discipline de façon spécifique**

- Concevoir des situations d'évaluation avec une progression dans les attentes auprès des élèves et le respect des attendus des programmes de la discipline.

### **Contribution de la discipline à des enseignements interdisciplinaires**

- Participer à des enseignements et des projets pédagogiques en interdisciplinarité, par exemple les mathématiques ou dans le cadre de l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV).

### **Développement des compétences didactiques spécifiques à l'enseignement en STS :**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les missions et tâches qui seront confiées aux futurs diplômés du BTS dans les structures au niveau bac + 2.</li> <li>• Transposer des situations professionnelles réelles dans des situations d'apprentissage permettant l'acquisition et le développement de compétences des blocs professionnels du BTS visé.</li> <li>• Comprendre les objectifs de certification du BTS et la « logique » des épreuves.</li> <li>• Mobiliser des connaissances propres à des domaines associés.</li> <li>• Collaborer avec l'ensemble de l'équipe pédagogique dans le cadre de projets, notamment dans les ateliers professionnels.</li> </ul>
<p><b>Axes de développement en formation continuée (fin T3)</b></p> <p><b>Développer sa culture économique, juridique et organisationnelle et sa connaissance du monde des affaires pour les intégrer dans sa pratique enseignante</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser sa veille informationnelle et technologique dans les différents champs de l'économie et gestion.</li> <li>• Didactiser des documents d'actualité (jurisprudence, notes de conjoncture, articles de presse spécialisée) au service de son enseignement.</li> <li>• Construire des situations d'apprentissage tenant compte des évolutions économiques, juridiques, managériales, technologiques et des pratiques sociales de référence, en particulier des transitions technologique et écologique.</li> </ul> <p><b>Développer le travail au sein d'un collectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'inscrire dans un travail d'équipe dans toutes les dimensions de la formation des élèves, au sein de son établissement.</li> <li>• Développer des enseignements d'économie et gestion ainsi que des projets pédagogiques technologiques en interdisciplinarité.</li> <li>• Approfondir les connaissances associées (DNL, histoire des arts, etc..) notamment au service de la relation client.</li> </ul> <p><b>Prendre en compte l'environnement économique et juridique dans ses enseignements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des situations d'apprentissage en lien avec l'environnement économique et juridique lié au contexte</li> <li>• Développer des partenariats avec différentes organisations, des établissements de formation en lien avec le parcours des élèves.</li> </ul> <p><b>Poursuivre le parcours de spécialisation pour enseigner en STS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender les contextes des activités professionnelles des référentiels de BTS, y compris par des périodes d'observation dans des organisations réelles.</li> <li>• Développer son réseau professionnel, dans le champ de sa spécialité et s'immerger dans des organisations professionnelles du secteur.</li> </ul>	

## 2. BLOC 2 – ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D’EXERCICE POUR VISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d’exercice. Pour nombre d’entre elles, les compétences du bloc 2 s’incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines (cf. bloc 1).

2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves	
Attendus à l’entrée en master	Attendus en fin de master
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les principales caractéristiques du développement de l’adolescent.</li>   <li>• Connaître les enjeux de l’école pour tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acquérir les principaux repères sur le développement de l’adolescent.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes dimensions de l’apprentissage des élèves (cognitive, langagière, sociale, affective et motrice).</li> <li>- Prendre en compte dans sa pratique les caractéristiques sociales et culturelles de l’adolescence.</li> </ul> </li> <li>• <b>Prendre en compte les facteurs d’inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève.</li> <li>- Lutter contre tous les types de stéréotypes, notamment les stéréotypes de genre.</li> <li>- Proposer des activités encourageant une ambition forte pour tous les élèves indépendamment de leurs origines socioculturelles et de leur genre.</li> </ul> </li> <li>• <b>Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l’école pour tous.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les enjeux linguistiques de tout enseignement et valoriser la diversité linguistique et culturelle au service de la réussite de tous les élèves.</li> <li>- Favoriser les apprentissages de tous les élèves en rendant les enseignements accessibles à tous (conception universelle des apprentissages).               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et mobiliser les principes de l’école pour tous (accessibilité / compensation).</li> <li>- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités.</li> </ul> </li> <li>- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves : identifier les processus cognitifs clés, repérer les difficultés d’apprentissage, concevoir des adaptations pédagogiques.</li> <li>- Travailler en équipe pluriprofessionnelle (enseignant référent, accompagnant des</li> </ul> </li> </ul>

	<p>élèves en situation de handicap (AESH), coordonnateurs d'unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS, personnels de santé et de service social, psychologue de l'éducation nationale, conseiller principal d'éducation et assistants d'éducation) et contribuer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés.</p>
<h2>2.2. Mettre en œuvre son enseignement</h2>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de premiers repères sur les processus d'apprentissage des élèves et sur la relation entre apprentissages et enseignement.</li> <li>• Connaître les principaux enjeux de l'évaluation des acquis des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (métacognition, mémorisation, motivation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention, charge cognitive).</li> <li>- Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.</li> </ul> </li> <li>• <b>Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, programmation, progression, évaluations).</li> <li>- Apprendre aux élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage.</li> </ul> </li> <li>• <b>Identifier en quoi sa (ou ses) discipline(s) contribue(nt) à développer des connaissances et des compétences partagées avec plusieurs disciplines dans une perspective de transversalité et de culture commune.</b></li> <li>• <b>Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer et utiliser des évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves.</li> <li>- Connaître, pratiquer et expliciter les diverses formes d'évaluation des acquis des élèves.</li> <li>- Interpréter des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.</li> <li>- Réfléchir aux impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves.</li> <li>- Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment culturels, sociaux et de genre, dans les pratiques d'évaluation.</li> </ul> </li> <li>• <b>Préparer les élèves aux examens dans la diversité de leurs modalités et dans le respect des définitions d'épreuves.</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser de manière réflexive une situation d'enseignement vécue.</li> <li>- Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.</li> </ul> </li> </ul>
<b>2.3. Contribuer aux éducations transversales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prendre conscience du rôle éducatif du professeur.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intégrer les éducations transversales dans le quotidien de la classe.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les parcours éducatifs et les éducations transversales et leurs finalités : éducation à la citoyenneté, éducation à l'orientation, éducation à la santé, éducation artistique et culturelle (EAC), éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARs), éducation aux médias et à l'information (EMI), éducation au développement durable (EDD), éducation à la défense et à la sécurité globales, etc.</li> <li>- Comprendre que les enseignements contribuent aux différents parcours éducatifs ; comprendre que ces parcours participent au socle commun de connaissances et de compétences.</li> <li>- S'appuyer sur les besoins identifiés afin de mettre en œuvre les parcours éducatifs en s'inscrivant dans des partenariats avec des acteurs du territoire.</li> <li>- Comprendre les enjeux du développement du pouvoir d'agir des élèves fondé sur l'engagement citoyen.</li> </ul> </li> <li>• <b>Enseigner le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARs) en l'articulant avec les différents enseignements et les éducations transversales.</b></li> </ul> <p><i>Pour les professeurs documentalistes :</i>  <i>Contribuer par leur expertise à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional voire national et international.</i></p>

## 2.4. Accompagner le parcours de l'élève

<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle), leurs spécificités et leurs enjeux.</li><li>• Comprendre les grands enjeux de l'orientation.</li><li>• Connaître les principaux facteurs de décrochage scolaire.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Accompagner les élèves pour qu'ils s'engagent dans un travail personnel.</b></li><li>• <b>Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre le rôle du conseil pédagogique, du conseil école-collège, notamment dans l'organisation de la continuité des apprentissages et le suivi des transitions scolaires.</li><li>- Connaître et réfléchir à son rôle et à son positionnement professionnel lors des conseils de classe.</li><li>- Comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces instances.</li><li>- Accompagner le choix des élèves (voies, séries ou spécialités et options) au service de leur projet professionnel ou d'orientation.</li><li>- Contribuer à préparer les élèves aux transitions école-collège, collège-lycée et lycée-enseignement supérieur.</li></ul></li><li>• <b>Favoriser l'implication des familles dans une perspective de coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les droits et les obligations des familles et des professeurs dans le cadre scolaire au service de la réussite des élèves.</li><li>- Coopérer avec les familles pour construire un parcours adapté aux aspirations et aux aptitudes des élèves.</li><li>- Communiquer avec les élèves et leur famille, de façon explicite et adaptée notamment sur la progression des apprentissages et les projets pédagogiques.</li><li>- Favoriser la participation des familles à la scolarité de leur enfant et à la vie de l'établissement à travers les différentes instances.</li></ul></li><li>• <b>Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Approfondir la connaissance des trois voies d'enseignement (générale, professionnelle et technologique) et de leurs spécificités.</li><li>- Développer activement les compétences des élèves à s'orienter.</li><li>- Connaître les missions d'un professeur principal.</li></ul></li><li>• <b>Prévenir le décrochage scolaire.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en œuvre des gestes professionnels qui favorisent la persévérance scolaire dans le cadre de son enseignement, de la vie de classe et de l'établissement.</li><li>- Connaître l'existence des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en collège comme au lycée (dont la voie professionnelle) et les interlocuteurs à mobiliser.</li></ul></li></ul>
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des stratégies qui permettent le retour en classe des élèves décrocheurs.</li> </ul>
<b>2.5. Contribuer à la qualité du climat scolaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître des facteurs favorables à l'installation d'un cadre propice aux apprentissages.</li> <li>• Connaître les différentes formes de violence à l'École et leurs conséquences (discriminations, harcèlement, violences physiques et psychologiques, etc.) et l'importance d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves à l'École.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir reconnaître et prendre en compte les émotions des élèves et les sources de tension.</li> <li>- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.</li> <li>- Savoir mobiliser ses connaissances sur les compétences psychosociales (CPS) et les fonctions cognitives des élèves pour favoriser leur implication dans les apprentissages en classe.</li> </ul> </li> <li>• <b>Assurer la sécurité et le bien-être des élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir et traiter les situations de violence, de sexisme, de discrimination et de harcèlement en s'appuyant le cas échéant sur un protocole partagé et des ressources collectives.</li> <li>- Gérer les conflits en mobilisant les interlocuteurs pertinents.</li> <li>- Mobiliser des modalités d'organisation de la classe et d'activités renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel.</li> <li>- Mettre en œuvre une pratique d'évaluation favorisant un climat serein d'apprentissage et préservant l'estime de soi.</li> <li>- Inscrire son action dans le cadre d'une école promotrice de santé.</li> </ul> </li> </ul>
<b>2.6. Enseigner en voie professionnelle (15 à 20 % du bloc 2)</b>	
	<p><i>Cette formation spécifique destinée aux PLP est ouverte à tous les lauréats susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs. Elle s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours.</i></p> <p><b><u>1. Connaître et prendre en compte les spécificités de la voie professionnelle.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les missions spécifiques liées à la voie professionnelle, notamment les poursuites d'études, l'insertion professionnelle et les évolutions du monde professionnel.</li> <li>• Connaître le parcours des élèves et des apprentis de la voie professionnelle.</li> <li>• Connaître la structuration des référentiels des diplômes professionnels.</li> </ul> <p><b><u>2. Mettre en œuvre son enseignement en lien avec les différentes configurations d'alternance (public scolaire, mixité de public et ou de parcours).</u></b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Inscrire son enseignement dans le cadre spécifique de la voie professionnelle.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les conditions de construction de la compétence professionnelle.</li> <li>- Concevoir des situations d'enseignement s'inscrivant dans un contexte professionnel.</li> <li>- Concevoir des séquences pédagogiques incluant l'usage d'un plateau technique.</li> <li>- Collaborer avec un collègue dans le cadre des différents dispositifs de la voie professionnelle, notamment la co-intervention.</li> <li>- Développer des pratiques collaboratives entre élèves privilégiant une pédagogie de projet.</li> </ul> </li> <li>• <b>Intégrer la spécificité de l'alternance au cœur des enseignements.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier et organiser les enseignements avec un groupe homogène d'élèves ou en mixité de public dans un contexte d'alternance (périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ou apprentissage).</li> <li>- Mettre en œuvre la continuité des enseignements en intégrant les périodes de PFMP, stages ou d'apprentissage.</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>3. Accompagner le parcours de l'élève en voie professionnelle.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maîtriser le parcours des élèves et apprentis en voie professionnelle.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les débouchés professionnels.</li> <li>- Contribuer à développer les relations école-entreprises en lien avec le bureau des entreprises.</li> <li>- Connaître les principes réglementaires de l'apprentissage.</li> </ul> </li> <li>• <b>Accompagner les élèves dans leurs alternances (PFMP, stages, apprentissage).</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les élèves dans la recherche de PFMP, de stages ou d'apprentissage.</li> <li>- Accompagner et suivre les PFMP et stages.</li> <li>- Instaurer une relation avec les tuteurs des élèves et des apprentis.</li> <li>- Évaluer et vérifier la progression de l'élève, de l'apprenti dans l'acquisition des compétences.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Axes de développement fin T3</b></p> <p><b>Connaître et prendre en compte la diversité des élèves.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'inscrire dans une dynamique professionnelle à l'échelle de l'établissement permettant la prise en compte de la diversité des élèves et la réduction des inégalités.</li> <li>• Rendre son enseignement accessible à tous en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en prenant appui sur la réflexion collective de l'équipe éducative et des ressources institutionnelles.</li> </ul> <p><b>Mettre en œuvre son enseignement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter, adapter, évaluer et réguler les démarches d'enseignement, au sein d'un collectif de travail, en mobilisant les apports de la recherche et l'analyse de pratiques.</li> <li>• Exploiter de façon collective des évaluations dont les évaluations nationales au service des apprentissages des élèves et de la réflexion pédagogique de l'établissement.</li> </ul>	

- Initier des séquences qui prennent en compte l'interdisciplinarité pour aider les élèves à donner du sens et à faire des liens entre les disciplines.
  - Expérimenter différents aménagements de la salle de classe, différents temps d'apprentissages (différentes formes scolaires) et analyser les impacts sur la réussite des élèves.
- Accompagner le parcours de l'élève.**
- S'impliquer activement dans un collectif professionnel pour favoriser les transitions inter cycles dans une perspective de continuité des apprentissages.
  - Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en prenant appui sur le collectif d'établissement et les partenaires du territoire.
  - Collaborer avec les partenaires de l'établissement dans le cadre des éducations transversales.
  - S'impliquer pour mettre en œuvre des projets éducatifs progressifs et collectifs au sein d'un établissement et valoriser les projets, notamment par la démarche de labellisation.
  - Favoriser la connaissance du milieu économique et développer la relation École-entreprise dans le cadre de partenariats.
  - Agir de façon individuelle et collective pour prévenir les situations de décrochage scolaire.
- Contribuer à la qualité du climat scolaire.**
- Contribuer à une réflexion collective visant à ouvrir l'établissement aux familles.
  - Contribuer au projet de climat scolaire à l'échelle de l'établissement en s'inscrivant dans une dynamique collective et pluri catégorielle.
  - S'inscrire dans le collectif d'équipe de l'établissement pour prévenir les situations de harcèlement ou de violence à l'école ou en dehors de l'école, accompagner les élèves et agir en cohérence avec la vie scolaire.

### 3. BLOC 3 – DEVENIR ACTEUR DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles. Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république	
Attendus à l'entrée en master	Attendus en fin de master
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'approprier les principes et les valeurs de la République et leur lien avec l'École.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République et de l'École et leur caractère universel.</li> <li>- Comprendre en quoi et pourquoi la France est une République « indivisible, laïque démocratique et sociale ».</li> <li>- Avoir des connaissances sur les inégalités et en particulier celles entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'École et dans la société.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transmettre et faire vivre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à promouvoir l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'établissement pour faire vivre les principes et valeurs de la République et le respect d'autrui.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement dans le cadre d'une pédagogie égalitaire.</li> <li>- Faire vivre la valeur de liberté en favorisant une école émancipatrice et la construction d'un esprit critique.</li> <li>- Faire vivre la fraternité au sein de l'établissement en favorisant le vivre ensemble.</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Connaître le principe de laïcité et en comprendre les enjeux dans un contexte scolaire.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application.</li> <li>- S'approprier la Charte de la laïcité à l'école et la faire partager aux élèves.</li> <li>- Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement de la laïcité.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à savoir argumenter et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité.</li> </ul> </li> <li>• <b>Repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République et apprendre à y réagir.</b></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tenir compte des principes de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques, de la Charte de l'éducation artistique et culturelle ainsi que de la Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement.</b></li> </ul>
<b>3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les droits et obligations des fonctionnaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tenir compte du cadre juridique et déontologique en vigueur dans l'exercice de ses missions.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les droits et obligations des fonctionnaires, en tant qu'agent du service public d'éducation.</li> <li>- Appréhender la hiérarchie des normes et les différentes sources de droit pour référer son action au code de l'éducation et au code général de la fonction publique.</li> <li>- Comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public.</li> <li>- Adapter sa posture professionnelle et prendre des décisions éclairées en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.</li> <li>- Exercer sa liberté pédagogique telle que définie dans le code de l'éducation.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre l'impact écologique de son action individuelle et collective dans l'exercice du métier d'enseignant.</li> <li>- Identifier des leviers d'action possibles pour des solutions soutenables à l'échelle de la classe et de l'établissement.</li> <li>- Comprendre les enjeux de l'engagement des élèves en matière de transition écologique.</li> </ul> </li> </ul>

### 3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître le système éducatif français (organisation, principes).</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Connaître le système éducatif français (approches historique, sociologique, philosophique et juridique) et le situer par rapport aux systèmes éducatifs européens, notamment par la connaissance des évaluations internationales.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître le fonctionnement des établissements scolaires.</li><li>- Connaître l'ensemble des dispositifs de démocratie scolaire.</li></ul></li><li>• <b>Se situer dans son environnement professionnel.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Situer l'établissement dans son contexte local (collectivités, services déconcentrés, etc.).</li></ul></li><li>• <b>Connaître les évaluations menées à différentes échelles (nationales et internationales) pour relier leurs résultats aux politiques éducatives.</b></li><li>• <b>Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).</b></li></ul> |
|---|--|

### 3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre la place du professeur dans le cadre d'enjeux éducatifs portés de façon partenariale.</li><li>• Identifier le rôle de l'équipe de vie scolaire et comprendre sa complémentarité avec celle de l'équipe pédagogique.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Mettre en œuvre des actions dans une dynamique d'équipe pour répondre aux enjeux éducatifs en identifiant les personnes ressources et les partenaires à mobiliser.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Coopérer avec le conseiller principal d'éducation (CPE) et l'équipe de vie scolaire.</li><li>- Connaître le rôle des associations éducatives agréées et complémentaires de l'enseignement.</li><li>- Situer son action dans le cadre de dispositifs partenariaux existant sur son territoire.</li></ul></li><li>• <b>Connaître le rôle des acteurs économiques d'un territoire pour contribuer à l'éducation à l'orientation.</b></li></ul> |
|--|--|

### 3.5. Construire des relations de qualité avec les familles

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier la nécessité de coopérer avec les familles.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre la notion de coéducation pour coopérer avec les familles.</li><li>• Créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les familles en tenant compte de leur diversité.</li><li>• Coopérer avec le CPE et l'équipe de vie scolaire pour favoriser les échanges avec les familles.</li></ul> |
|--|--|

### 3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Appréhender la responsabilité du professeur dans la protection des enfants et des adolescents.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent.</li><li>• Connaître les principes de la protection de l'enfance et ses acteurs.</li><li>• Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et participer à sa résolution en rendant compte et en faisant appel aux personnels en charge de cette problématique.</li><li>• Identifier toute forme d'exclusion, de harcèlement ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale, de maltraitance ou de violences (notamment sexistes et sexuelles).</li><li>• Connaître l'obligation de signalement et les procédures de saisine des autorités compétentes.</li></ul> |
|--|---|

#### Axes de développement fin T3

##### Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république.

- Contribuer activement à une culture d'établissement fondée sur les valeurs de la République, en mobilisant l'ensemble des temps et espaces éducatifs pour les transmettre collectivement.
- Contribuer, dans une démarche collective, à l'éducation à la citoyenneté des élèves.
- Faire vivre collectivement le principe de laïcité, notamment en réagissant de manière concertée et adaptée à toute contestation des savoirs et à toute atteinte à ce principe.
- Participer à une culture numérique partagée au sein de l'établissement en s'engageant dans des pratiques responsables et en contribuant au parcours de formation des élèves dans une logique collective.

##### Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation.

- Faire preuve d'exemplarité dans le respect des règles déontologiques et contribuer, par l'échange de pratiques et la collaboration, à une culture commune et éthique.

##### Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale.

- Participer activement aux dynamiques collectives d'établissement pour intégrer les enjeux écologiques à l'action pédagogique, dans le cadre du parcours de formation des élèves.
- Contribuer à la dynamique institutionnelle et collective en participant aux instances, projets et évaluations de l'établissement, et en y assumant des responsabilités.

##### Construire des relations de qualité avec les familles.

- Encourager la participation des familles à la vie de l'établissement et au suivi de la scolarité de leur enfant.

##### Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance.

- S'engager dans des actions de prévention et de lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles.

## 4. BLOC 4 - S'INSCRIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Ce bloc vise à engager une dynamique de développement professionnel continu fondé notamment sur l'analyse réflexive et les résultats de la recherche. La réalisation d'un mémoire de master permet d'enclencher cette dynamique en conduisant une étude scientifique sur un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur. Ce bloc vise également le développement des compétences collaboratives indispensables à tout enseignant pour s'engager activement dans un collectif professionnel. Enfin, un usage réfléchi des outils numériques contribue à la professionnalisation de l'enseignant. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres.

4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles	
<b>Attendus à l'entrée en master</b>	<b>Attendus en fin de master</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir que la construction des connaissances s'appuie sur des travaux de recherche qui les font évoluer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'engager dans une démarche de recherche pour réaliser un mémoire de master en lien avec l'exercice du métier.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter des résultats scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer sa pratique professionnelle.</li> <li>- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.</li> <li>- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.</li> <li>- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.</li> </ul> </li> </ul>
4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des compétences nécessaires au travail en équipe : compétences psychosociales, organisationnelles, méthodologiques, conduite de projets, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la conception collective de séquences, de ressources et d'outils.</li> <li>• Tester, évaluer et réguler collectivement des démarches et des outils.</li> </ul>
4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Construire et développer les compétences numériques de l'étudiant dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN).</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser des outils numériques pour apprendre, collaborer, communiquer et sécuriser ses usages.</li> <li>- Connaître les grands principes juridiques et éthiques inhérents à l'utilisation des technologies numériques.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appropriier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).</li> <li>- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.</li> <li>- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.</li> <li>- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.</li> <li>- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.</li> </ul>
<p><b>Axes de développement fin T3</b></p> <p><b>S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur une veille institutionnelle, professionnelle et scientifique pour entrer dans une dynamique d'autoformation.</li> </ul> <p><b>S'inscrire dans un collectif professionnel.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer à un collectif de travail visant le développement professionnel continu de chacun (actions de formation en situation de travail, recherches collaboratives, etc.)</li> </ul> <p><b>Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire évoluer sa pratique pédagogique numérique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au regard des apports de la recherche, de l'évolution des technologies et du cadre juridique pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours.</li> <li>- En mobilisant les outils et les ressources de formation.</li> </ul> </li> </ul>	